

La lutte contre le blanchiment de capitaux

Secteur des paris et du jeu

Présenté par: Jacques Edouard Leo FERRE

Chef de Section,

Département des petites et moyennes entreprises

DATE: 08 Mars 2022

PLAN DE LA PRESENTATION

1. Imposition du secteur des paris et des jeux
2. Identification après un message d'un lanceur d'alerte
3. Identification après un examen contradictoire de la situation fiscale personnelle (ESFP)
4. Identification par le croisement de données en interne

Paris (Courses hippiques et football)

- 14% sur les mises et 2 % de la marge brut
- Operateur assujetti a l'impôt sur le revenu
- Paiement des charges sociales (contribution sociale généralisée) (CSG) pour les employées
- Paiement de la patente avec le régulateur (Gambling Regulatory Authority)
- Royalties a l'organisateur des courses

Instructions du conseil d'administration de la MRA

- Identification des opérateurs de paris illégaux et les punir sévèrement;
 - Fraude fiscale; et
 - Blanchissement de capitaux.

LANCEUR D'ALERTE

Réception d'une lettre anonyme

Dear Sir,

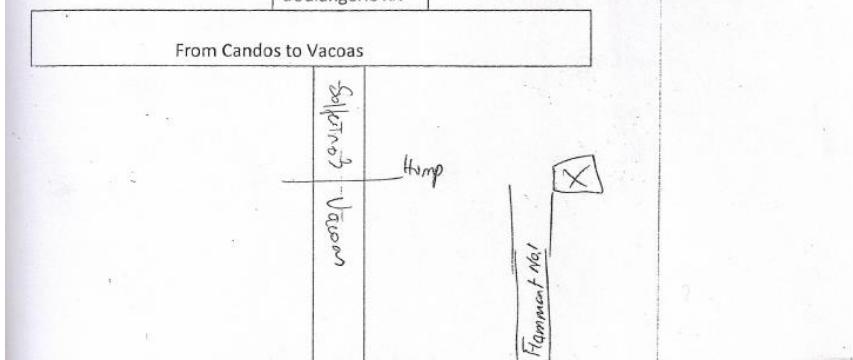
We neighbours of one Mr ~~the shadow~~ Suresoo alias Toto residing at Flammant Lane No.1, Solferino No.2, Vacoas is bookmaking illegally at his own residence every Saturday. This condition is persisting for many years though many correspondences has been sent in the past, no action has been taken as he is close to the labour party and is causing much disturbance in the vicinity. Paid security guards dressed in civil do watch keeping on the road to inform him of any police patrol. This situation is deteriorating as many youngsters are being influenced in betting and gambling. There are no restrictions as regard to age for betting and many minors are easily getting access at his residence.

We inhabitants of Solferino would be highly appreciated if action could be taken at the earliest to remedy this situation. Please refer to the location plan below.

Thanking you in anticipation.

Neighbours.

Copy: Prime Minister's Office
The Officer-in-charge , Brigade anti-jeux, Line Barracks
Boulangerie XX



- Paris clandestin sur les courses hippiques dans une maison
- Présence de gros bras
- Plan de situation

LANCEUR D'ALERTE

Enquête de repérage sur le terrain

- Contenu de la lettre vérifié
- Nom correct de la personne, un employé d'un casino
- Difficile de faire une descente surprise
- Mandat de perquisition signé par le magistrat
- L'aide de la police des jeux pour la perquisition
- Accès au domicile du suspect en passant sur un mur de clôture chez le voisin

LANCEUR D'ALERTE

- Pris la main dans le sac
- Saisie d'argent environ 3,500 euros soit 2,3 M FCFA
- Bijoux en or évalués par le bureau des analyses à 16,500 euros soit 10,8 M FCFA
- Casier hypothécaire démontre que Toto est propriétaire de plusieurs parcelles incluant une parcelle située dans une station balnéaire
- Des enfants qui étudient dans des universités à l'étranger
- Des biens immobiliers incompatibles avec un salaire d'employé de casino
- Le dossier a été référé à la Commission contre le blanchissement de capitaux (ICAC) équivalent de la CENTIF
- Gel de tous les avoirs de Toto
- Dossier transmis au Directeur des Poursuites Public (DPP)

Le contribuable

- 44 ans, célibataire et sans enfants.
- Titulaire d'une licence de bookmaker hippique.
- Il reçoit aussi des revenus locatifs de deux biens immobiliers.

Information controversée

Les documents soumis par le contribuable et les renseignements disponibles à la MRA ont révélé des écarts entre la valeur des biens acquis et la déclaration de revenus.

DECLARATION DES IMPOTS

Année de redressement	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Année d'imposition terminant	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2017
	(Rs)	(Rs)	(Rs)
Chiffre d'affaire sur les mises hippiques	28,707,306	81,301,167	84,479,048
Montants des gains	28,152,345	73,965,275	78,187,657
Bénéfices bruts	554,961	7,335,892	6,291,391
Frais professionnels	2,470,416	7,088,910	7,538,689
Bénéfice net /Perte (A)	-1,915,455	246,982	-1,247,298
Location des biens immobiliers	1,264,748	1,598,691	2,214,863
Bénéfice net (B)	694,082	416,634	968,310
Bénéfice /Perte (A+B)	-1,221,373	663,616	-278,988
Report des pertes du bilan de l'année dernière	-7,054,783	-8,276,156	-7,612,540
Perte à être reportée	-8,276,156	-7,612,540	-7,891,528

Les sociétés impliquées

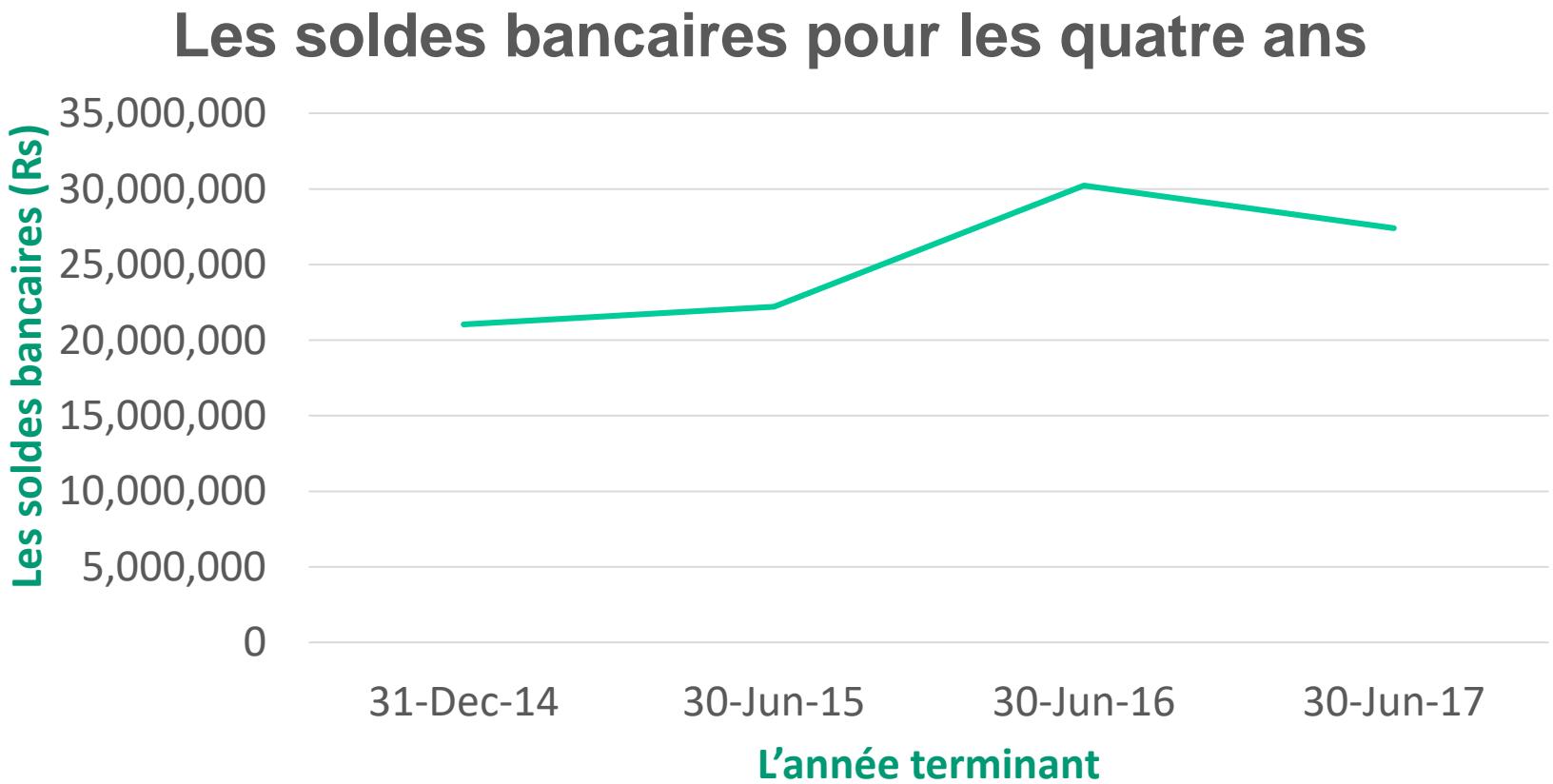
Le contribuable a des intérêts dans les sociétés suivantes:

Noms des Sociétés	Société Nou Or	Lastbet Co Ltd	Finest Fashion Ltd	CH SERVICES CO LTD
Statut actuel	Opérationnelle	Défunte	Opérationnelle	Opérationnelle
Date de constitution	21.10.2004	21.12.2007	28.07.2015	24.05.2016
Objet	-	-	Vente au détail des vêtements et accessoires textiles	Bookmaker hippiques, incl. télébook
Statut du contribuable	Actionnaire	Actionnaire	Actionnaire	Directeur & Actionnaire
Pourcentage des actifs détenus	2 parts des 1,800,000	10%	40%	100%

ACTIF ACQUIS

Date	Description	Valeur (Rs)	Source	Financement
28.07.2016	Achat d'actions Nou Or Ltd	3,000,000	Relevé bancaire	Compte bancaire
26.09.2016	Achat d'actions de Finest Fashion Ltd	2,500,000	Relevé bancaire	Compte bancaire
29.11.2016	Achat d'actions de Finest Fashion Ltd	3,608,200	Relevé bancaire	Compte bancaire
11.01.2017	Achat de véhicule	3,700,000	NTA & document soumis par le contribuable	Vente de voiture Rs1M + crédit bancaire Rs3.5M (emprunt aussi utilisé pour rembourser la balance d'une ancienne créance)

SOLDES BANCAIRES



CONSTATATION

Tableau comparatif sur l'augmentation de l'actif net et le revenus déclaré par le contribuable:

Année de redressement	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Année d'imposition terminant	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2017
	(Rs)	(Rs)	(Rs)
Augmentation net de l'actif (A)	314,359	8,727,431	6,375,965
Revenus déclarés par le contribuable			
Bénéfice net - bookmaker (B)	perte	246,982	perte
Bénéfice net - location (C)	694,082	416,634	968,310
Biens inexplicables (A – B – C)	-	8,063,815	5,407,655

OBSERVATIONS

Il est peu probable que les biens acquis de Rs 13.4M (277,000 euro 181 M FCFA) sur une période de deux ans proviennent des loyers perçus ou des paris hippiques, pour les raisons suivantes:

- Les loyers sont versés sur son compte bancaire.
- Des versements bancaires ont été fait en dehors de la saison des courses.
- Les dépôts de chèques ne concernent pas les paris hippiques.

LE DENOUEMENT

Le contribuable affirme que les gains proviennent des paris sur le football, des casinos et des jeux de poker.

Explications rejetées car le nom du contribuable ne figure pas dans les données soumis par les opérateurs

Nous avions des motifs raisonnables de penser que ces biens provenaient de sources illégales.

Le cas a été référé au Integrity Reporting Services Agency (IRSA) agence de lutte contre l'enrichissement illicite en vertu de l'article 4A du code de l'impôt sur le revenu (Richesse inexplicable dépassant Rs 10 M (206,000 euros ou 160 M FCFA)

Les actifs du bookmaker ont été gelés

Les opérateurs des loteries, casinos, maisons des jeux ou bookmakers sont tenus de déclarer à la Direction de l'impôt tout paiement supérieur de Rs 20,000 (420 euros ou 275,500 FCFA).

Les informations à fournir sont la date du paiement, le numéro de la carte d'identité de la personne ou si c'est un étranger le numéro de son passeport, le nom de la personne et le montant payé.

L'analyse des informations reçues pour 2021 nous a permis d'identifier Monsieur Vanesh Salabi (nom et prénom fictif).

Monsieur Vanesh Salabi a empoché Rs 51,893,103 (1,085,520 euros ou 712 M FCFA) dont Rs 49, 6 M chez un bookmaker qui offre des paris sur le football étranger

Le résumé des gains de Vanesh Salabi

Operateur	2020	2021	Grand Total
BADCO & CO. LTD.		4,508,152	4,508,152
SIP LEE TIP LTD	1,060,750	431,000	1,491,750
FINI LEPEP LTD		46,953,951	46,953,951
Grand Total	1,060,750	51,893,103	52,953,853

Les déclarations d'impôt soumises par Monsieur Vanesh Salabi

Année de redressement	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Année d'imposition terminant	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2021
	(Rs)	(Rs)	(Rs)
Chiffre d'affaire	550,000	799,300	1,415,775
Bénéfices net	238,000	683,800	1,132,620
Salaire	420,000	600,000	1,595,025
Montant imposable	133,500	645,227	2,127,646

Quelques paris

No Ticket	Cote	DATE	Montant	Taxe	Paiement	Etat
G2981-2252579	110/100	05/10/2021	367,435	45,124	676,853	Gagnant
G6A3D-2297812	92/100	08/10/2021	758,075	93,097	1,276,757	Gagnant
G3093-2337577	66/100	10/10/2021	710,000	87,193	1,033,859	Perdant
GC4AA-2337597	66/100	10/10/2021	710,000	87,193	1,033,859	Perdant
G196D-2596596	103/100	21/10/2021	300,000	36,842	534,210	Perdant
G9B9A-3248889	44/100	21/11/2021	275,000	33,772	347,368	Gagnant

Son patrimoine foncier

Nom	MNIC	Reperoire	Role	Title No	Date	Propriete	Document subtype	Valeur (Rs)
Vanesh Salabi	S080184300XXXX	2015/85294	Purchaser	TV201512/000018	24/11/2015	{289.6 m ² ; Plaines Wilhems; LA CAVERNE}	[TV] SOIP01 Vente / Sale of immovable Property	950,000.00
Vanesh Salabi	S080184300XXXX	2015/85294	Purchaser	TV201704/000043	29/03/2017	{280 m ² ; Plaines Wilhems; LA CAVERNE}	[TV] SOIP01 Vente / Sale of immovable Property	900,000.00
Vanesh Salabi	S080184300XXXX	2015/85294	Purchaser	TV202011/000218	30/10/2020	{1091 m ² ; Black River; FLIC EN FLAC}	[TV] SOIP01 Vente / Sale of immovable Property	4,163,200.00
Vanesh Salabi	S080184300XXXX	2015/85294	Purchaser	TV202108/001274	10/08/2021	{280 m ² ; Plaines Wilhems; LA CAVERNE}	[TV] SOIP01 Vente / Sale of immovable Property	1,650,000.00

Le cas de Monsieur Vanesh Salabi sera soumis à Commission contre le blanchissement de capitaux (ICAC) équivalent de la CENTIF.

Le cas de l'opérateur Fini Lepep Ltd sera soumis à la Financial Intelligence Unit FIU, (Unité de renseignement financier) pour des poursuites sous l'article 5 la Financial Intelligence and Anti-Money Laundering Act (FIAMLA) 2002 qui criminalise des transactions en cash de plus de Rs 500,000 (10,459 euros ou 6.9 M FCFA)

Merci